Île-de-France, Val-d'Oise Épiais-lès-Louvres église paroissiale Notre-Dame-de-l'Assomption

dalle funéraire de Pierre Fremin

Références du dossier

Numéro de dossier : IM95000282 Date de l'enquête initiale : 1988 Date(s) de rédaction : 1990

Cadre de l'étude : inventaire topographique

Degré d'étude : étudié

Désignation

Dénomination : dalle funéraire Appellations : de Pierre Fremin

Compléments de localisation

Milieu d'implantation : en village

Emplacement dans l'édifice : première travée du choeur, mur nord

Historique

Période(s) principale(s) : 2e quart 18e siècle Auteur(s) de l'oeuvre : Latare (sculpteur)

Description

Eléments descriptifs

Catégorie(s) technique(s) : taille de pierre

Matériaux : pierre

Mesures:

h = 129; la = 59 (EP 5 CM)

Inscriptions & marques : épitaphe

Précisions et transcriptions :

I.H.S. D.O.M. cy gist Pierre Fremin vivant laboureur et procureur fiscal en ce lieu, décédé le 30 9bre 1731 lequel a fondé en cette église pour le repos de son âme et de celles de ses parents, 12 messes basses, 1 chaque mois, et 2 messes hautes avec vigiles, l'une dans le mois d'avril et l'autre dans le mois d'octobre qui seront annoncées le dimanche précédent, pour laquelle fondation les héritiers du dit défunt ont donné à ladite église 13 arpents 23 perches de terre sur le terroir de Loisy et aux environs par contrat passé devant Rougemont tabellion à Moncy le neuf le 30 9bre 1732 ainsi qu'il est plus au long porté audit contrat. Requiescat in pace. Latare a senlis.

12 juillet 2024 Page 1

État de conservation

Bon

Statut, intérêt et protection

Statut de la propriété : propriété de la commune

Liens web

 $\bullet \ / doss inventaire/htm/IM95000282/index.htm:/doss inventaire/htm/IM95000282/index.htm$

Dossiers liés

Édifice : église paroissiale Notre-Dame-de-l'Assomption (IA95000110) Île-de-France, Val-d'Oise, Épiais-lès-Louvres, rue du Manoir

Auteur(s) du dossier : R. Vasseur, Agnès Somers, Marie-Madeleine Canet Copyright(s) : (c) Région Ile-de-France - Inventaire général du patrimoine culturel

12 juillet 2024 Page 2